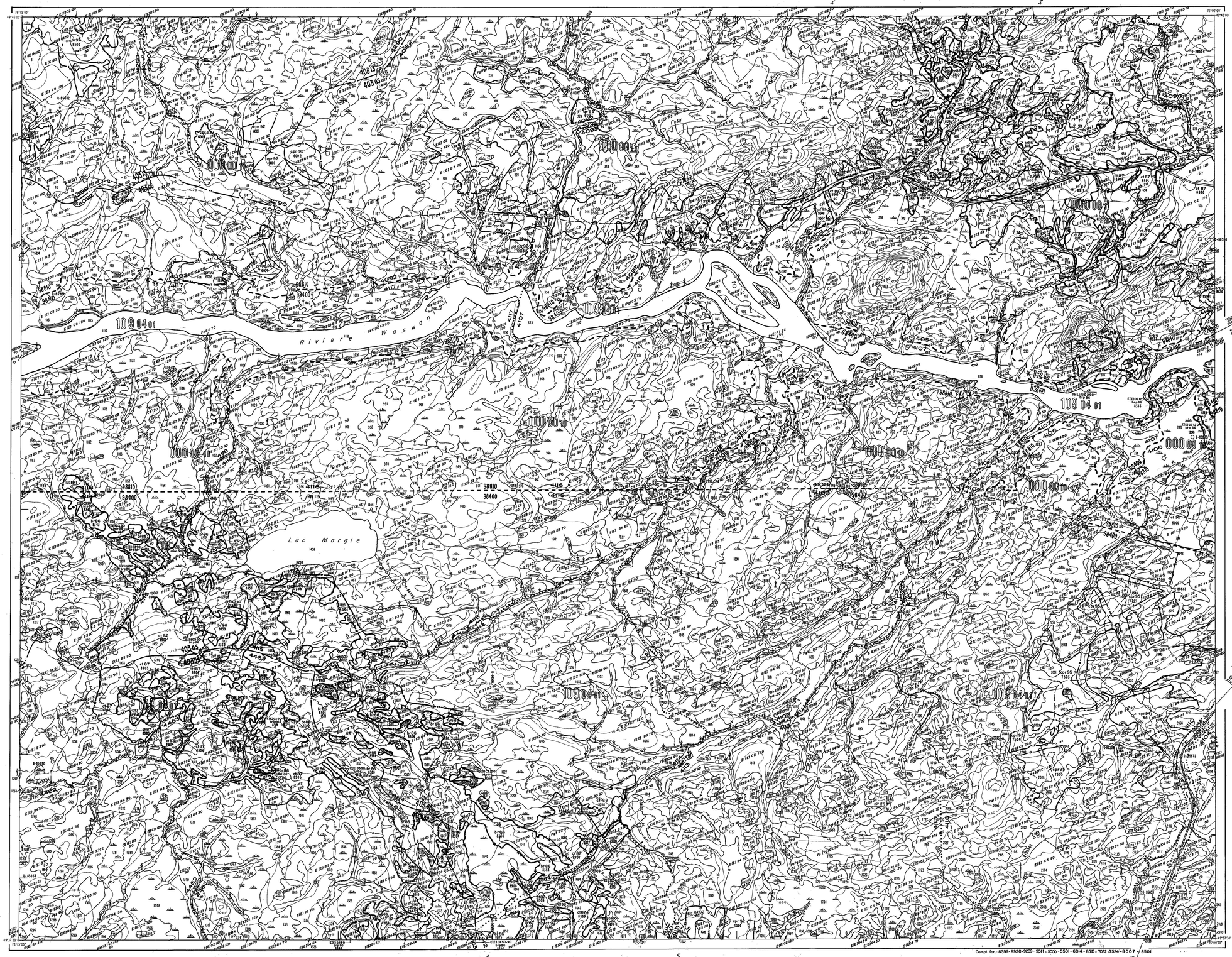

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
RSDB en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe sous réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dépressement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Brûlage partiel (dégagement ou 1 pied)
Plantation à rangées mixtes
Plantation à rangées pures
Plantation de boisés
Ensemencement
Fertilisation forestière
Ajoute des arbres boisés (existants libres)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 3 pin rouge
— — 3 pin gris
— — 3 mélèze (larix)
— — 3 cèdres
— — 3 pruche
Pinière
— — 1 (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tronc.)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 3 mélèze
— — 3 épinette noire et/ou pin rouge
— — 3 pin rouge
— — 3 pin gris
— — 3 sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation de pin sylvestre)
Sapinière
— — 3 sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée-tronc.)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 3 pin rouge
— — 3 pin gris
— — 3 mélèze
— — (sapin
— — (plantation de sapin bouturé)
Pinède à pin blanc
— — avec pin rouge
— — 1 (pin rouge occupe plus de 75% de la portée-tronc.)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — 1 (pin rouge occupe plus de 75% de la portée-tronc.)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin gris
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin gris
— — 1 (pin gris occupe plus de 75% de la portée-tronc.)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Cédrière
— — 1 (thuya occupe plus de 75% de la portée-tronc.)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 3 pin gris
— — 3 pruche
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — 1 (la pruche occupe plus de 75% de la portée-tronc.)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 mélèze
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge
— — 3 pin gris
— — 3 pin rouge
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — 1 (le mélèze occupe plus de 75% de la portée-tronc.)
— — 3 thuya (cèdre)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 3 pin blanc et/ou rouge
— — 3 pin rouge
— — 3 pin gris
— — 3 sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze brévis)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu à résineux tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec pin gris
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin gris
— — — — avec pin rouge
Feuillu à résineux tolérantes avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Cerisier tardif avec sapin
Cerisier rouge résineux
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — 1 (essences intolérantes
— — 2 (essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
Bouleau à bouleaux jaunes
Cerisier rouge
Peuplier
— — 1 (bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — 2 (bouleaux jaunes
— — 2 peupliers
— — 2 feuillus d'essences intolérantes
— — 2 feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnudé et semi-désnudé sec
Désnudé et semi-désnudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autre terrain boisé
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche seulement
⊖ 15-50 %
⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Feu
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-50 ans
30	51-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
	70-30 (ans) 30-70 (ans)
	90-30 30-90
	90-50 50-90
	90-70 70-90
	100-50 50-100
	100-70 70-100

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune indéterminé: Pourcentage dominance de feuil. indéterminé, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 40 ans.
Vieux indéterminé: Pourcentage dominance de feuil. indéterminé, majorité des tiges atteint plus de 70 ans. Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 50 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	T
Forte	61 à 90 %	T
Abrupte	91 à 120 %	T
Pente extrême accessible en partie	> 121 %	T

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	50a 2	17a 3	10a 4	7a 5	4a 6	
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1D1S2 ⊕ 15-16 ⊖ 1 — densité du peuplement; classe de pente; classe d'âge; origine; pourcentage de feuillus; classe de hauteur; classe de densité; sous groupe d'essences; groupement d'essences

R C2 c1 d3 B1 — classe de pente; classe d'âge; origine; classe de densité; type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARC V. ARCICIER & ASS.
SIGNATURE: Marc V. Arcicier
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 87-2
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 3*
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 109* 04 01*
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 403 05*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 98400*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4115*
Région écologique: 12a*
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1985
Carte forestière: Année de publication: 1986
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/9/85
Déclinaison magnétique: 17° ouest
Équidistance des courbes: 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-F-15	32-F-16	32-G-13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-10	32-F-9	32-G-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-F-7	32-F-8	32-G-5	

32 F/9 N.E.

2

Compt. for.: 0399-9920-9009-9911-5000-5501-6014-6015-7032-7524-8007-8501

À jour : avril 1997